

Destinataires : Les médecins des cliniques privées des territoires SOV et Jeanne-Mance

Expéditeur : Dre Julie Lajeunesse, directrice des services professionnels

Date : 4 novembre 2019

Objet : Évaluation médicale dans le cadre d'une demande d'ouverture d'un régime de protection au Curateur public du Québec

Précision pour la note d'évaluation

Bonjour,

Je vous écris à titre de signataire de l'avis du directeur général dans le cadre d'une demande d'ouverture d'un régime de protection au Curateur public au sujet de la note médicale requise dans le cadre de l'évaluation d'un patient pour l'ouverture d'un régime de protection. Depuis le mois de novembre 2017, le médecin doit annexer au formulaire « Évaluation médicale » une copie de sa note d'évaluation signée lors d'une demande d'ouverture d'un régime de protection au Curateur public du Québec.

Cette note d'évaluation doit comprendre :

- le motif de l'évaluation
- le diagnostic et la description de l'état mental
- les choix de traitement s'il y a lieu et l'impact attendu sur l'aptitude
- la description de la performance de la personne quant aux quatre habiletés essentielles (comprendre, raisonner, apprécier et exprimer un choix)
- l'analyse du processus de jugement
- l'opinion du médecin sur l'inaptitude

ET si disponibles :

- les évaluations complémentaires
- les évaluations antérieures

Permettant de comprendre le raisonnement clinique derrière la recommandation.

Veillez noter que :

- Tous les points ci-haut soulevés doivent être inclus dans la note d'évaluation pouvant être faite sur une ou plusieurs pages (aucune restriction)
- L'information fournie doit avoir un lien avec l'évaluation de l'inaptitude
- Les évaluations complémentaires / antérieures jointes doivent avoir un lien avec l'inaptitude

Lorsque les informations ne sont pas complètes ou sont manquantes, le curateur n'accepte pas la demande et nous retourne l'avis, ce qui entraîne des délais dans les procédures. Nous demandons votre collaboration pour transmettre les informations requises et répondre au travailleur social qui coordonne le dossier au besoin.

Pour de plus amples informations sur la note médicale, vous pouvez contacter Docteure Christiane Lantagne du Curateur public au 514 873-9153.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette note.

p.j. Madame Johanne Ouimet, Chef de service-soutien à l'encadrement clinique et à l'harmonisation des pratiques-responsable des soins spirituels